

COVID-19

LA MAIRIE VOUS INFORME



n°4

Plan Communal de Sauvegarde : phase de retour progressif à la normale.

Tous responsable dans la prévention du coronavirus !

Cette 4^e lettre vous informe des mesures prises par la Ville afin d'assurer, à la population, un service le plus efficace possible dans des circonstances de crise sanitaire exceptionnelle.

LA MAIRIE À VOS CÔTÉS

Depuis le mardi 12 mai, l'accueil physique de la Mairie est réouvert. **L'accueil est effectué uniquement sur rendez-vous** afin de garantir le respect des gestes barrières et la distanciation sociale. Mise en place d'un protocole sanitaire : marquage au sol, sens de circulation, gel hydroalcoolique, écrans en plexiglas, zone d'accueil délimitée, désinfection des surfaces de contact, suppression des banquettes d'accueil et revues afin de limiter les contacts.

Les rendez-vous sont à prendre pour l'ensemble des services au 05 53 77 18 77 ou sur le site Internet de la Ville www.ville-lepassage.fr

Aucun usager ne sera reçu sans rendez-vous.

Le port du masque est vivement recommandé.

Rendez-vous avec M. le Maire : la permanence du mercredi matin s'effectuera uniquement sur rendez-vous au 05 53 77 18 77 ou sur le site Internet de la Ville.

RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES ÉCOLES DÈS LE MARDI 12 MAI

En concertation avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), la Ville a réouvert dans un premier temps, ses 3 écoles élémentaires selon des modalités transmises par les équipes enseignantes aux parents d'élèves.

La Ville assure la garderie du matin et du soir ainsi que le service de restauration scolaire

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL « ROSETTE »

La Ville a réouvert son accueil de loisirs depuis le mercredi 13 mai, de 7h30 à 18h30.

Inscription sur réservation uniquement au clsh@ville-lepassage.fr ou 06 64 53 60 30.

RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES STRUCTURES PETITE ENFANCE

Multi-Accueil : les enfants sont accueillis par groupe de 10 maximum depuis le mardi 12 mai. Plus d'info : multiaccueil@ville-lepassage.fr ou 05 53 98 64 77.

Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) : accueil des parents et des assistantes maternelles **uniquement sur rendez-vous**, depuis le mardi 12 mai.

Plus d'info : ram@ville-lepassage.fr ou 05 53 98 64 75.

COVID-19

MEDIATHEQUE

La médiathèque a repris progressivement ses activités depuis le mardi 12 mai afin d'assurer le service de retour des livres empruntés.

A compter du mardi 19 mai : possibilité d'emprunt par pré-réservation sur www.mediatheque-lepassage.fr ou 05 53 47 79 66

SOLIDARITÉ ENVERS LES PERSONNES ISOLÉES OU VULNÉRABLES

- **Registre communal des personnes isolées/vulnérables** : inscription auprès du CCAS au **05 53 77 18 61**.
- **Portage de repas à domicile** pour les personnes fragiles et isolées. Nous vous invitons à contacter le CCAS au **05 53 77 18 61** pour vous inscrire.
- **Aide aux courses** en partenariat avec l'ASSAD. Les personnes fragiles et isolées sont invitées à appeler le CCAS au **05 53 77 18 61** pour connaître les modalités pratiques de ce service.

RÉOUVERTURE DU MARCHÉ DU CHAT D'OC

La Ville du Passage d'Agen et l'association des commerçants du Chat d'Oc ont travaillé ensemble pour permettre une réouverture du marché le samedi 16 mai 2020.

Afin de limiter la propagation du COVID-19, il est nécessaire que les gestes barrières, la distanciation sociale et le sens de circulation soient respectés par tous.

La Police municipale pluricommunale veillera au bon déroulement du dispositif mis en place.

SOLIDARITÉ MASQUES

La Ville souhaite fournir le 1^{er} masque à chaque habitant.

Cette dotation doit permettre à chacun de disposer d'un premier équipement, le temps que les circuits de distribution grand public soient garantis.

Dès le 30 avril les personnes inscrites sur le registre communal des personnes isolées, vulnérables et les locataires des résidences autonomie de Burges et du Canalet ont reçu un masque alternatif.

Dès le week-end du 8 mai, un masque catégorie 1 de fabrication française a été déposé dans la boîte aux lettres des personnes âgées de 70 ans et plus, recensées sur les listes électorales.

Dès le week-end du 16 mai, les personnes âgées de 65 à 69 ans, recensées sur les listes électorales seront également équipées d'un masque catégorie 1.

La Ville équipera la population au fur et à mesure des livraisons des masques commandés auprès de l'Agglomération d'Agen et du Conseil Départemental. La distribution sera organisée par quartier, selon des modalités communiquées prochainement par la Ville.

La campagne « Solidarité Masques » a permis de confectionner + de 1 500 masques alternatifs.

Un grand MERCI aux bénévoles qui ont soutenu cette action.

Suivez toute l'actualité de votre ville
en direct sur votre smartphone avec l'application CITYWALL

